

AFO : (réparations navales)

**LE PLAN DE
RESTRUCTURATION**

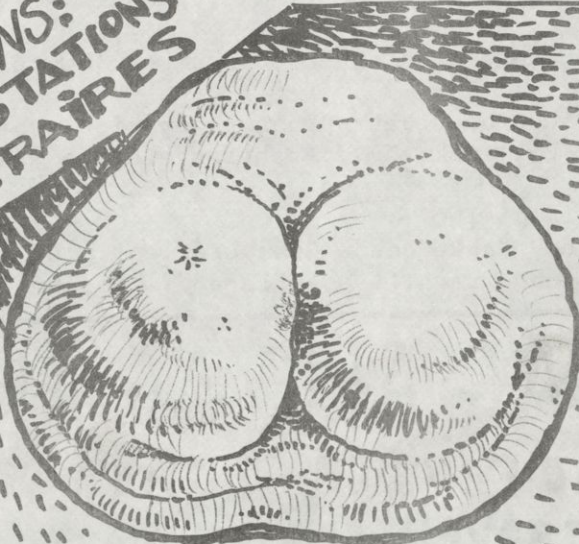
1^{er} ACTE :

**MAIN DE FER
DANS UN GANT
PAS PEU LOURD**

AVEC LE CHOMAGE
MASQUÉ DANS
LE RÔLE PRINCIPAL

SCHNIARK!

BRETONS:
ARRESTATIONS
ARBITRAIRES

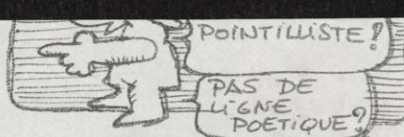


QUELLE EST LA FACE ...

CACHÉE DE LA
POLITIQUE de L'INTÉRIEUR?



SOMMAIRE



ATTENTION !
N'OUBLIEZ PAS DE RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE DU N° 132

OUVRIERS : P 2 3. St Nazaire; AFO: le point de vue d'un délégué.
P 3 Basse- Indre: réintégration des 4 Régleurs.
P 4 Les jeunes marins face au chômage.
P 5 6 Chômeurs: action en vue.
P 7 Contre les licenciements abusifs à la DDA.

INTERNATIONAL: P 7 Palestine, un pavé Nantais.
P 8 Chili: soutien à une cantine populaire.
P 9 Tunisie: 20 Lycéens emprisonnés

PAYSANS: P:10 11 12 Réponse au Crédit Agricole.

ECOLE: P 13 Les lycéens ne s'en laissent pas conter.
Pions (MI-SE) atteintes au droit de grève.

ENVIRONNEMENT: P 14 Débat public du CABE - l'Erdre pour tous, Le 9 Février.
Exposition sur le danger nucléaire.
P 15 Assises contre la pollution industrielle et les maladies professionnelles.

BRETONS; P 15 Arbitraire policier.

BASQUES: P 16 17 Des sous pour soutenir les Basques.

QUARTIERS: P 17 Orvault: un chauffage chaleureux.

ARMEE: P 18 19 T'as pas trente balles pour le Larzac ?
P 19 20 Répression au 24° RIMA de Perpignan.
P 20 Les tares de la Justice plus les tares de l'armée...

CALENDRIER

- Mercredi 9 Février * Réunion pour un comité d'anciens soldats contre la répression dans 21h Fraternité Protestante rue Amiral Duchaffault Nantes
- Jeudi 10 Février * DEBAT public du Comité d'Accès aux Bords de l'Erdre voir p.14
- Jeudi 10 Février * Assemblée Générale des lecteurs de l'APL Foyer du Jeune Travailleur 20h13 Bd Vincent Gâche
- Sam.Dim. 12 et 13 Fév* Centre Protestant de l'Ouest -Week-end- "Quelle politique agricole ?" les projets de la gauche "(Celles/Belles 79370)
- Lundi 14 Février * Commission avortement-contraception (pour l'adresse s'adresser à la Librairie 71) 20h30
- Lundi 14 Février * Procès à Rennes des colleurs d'affiche anti-militariste 14h Palais de Justice voir p.20
- du 14 au 18 Février * Stage Culture et Liberté "Expression orale et écrite" (30 rue de la Boucherie Nantes 44000)
- Jeudi 17 Février * "La ville est à nous" projection-débat sur la rénovation urbaine à Paris avec le réalisateur Poljinsky UP d'Architecture rue Massenet Nantes 20h30
- Dimanche 20 Février * Marche sur Fromentine voir p. 16
- Jeudi 25 Février * "Foi chrétienne et Marxisme" Table ronde des Chrétiens pour le Socialisme 20h30 Foyer de la Jeune Travailleuse Place ST-Elisabeth Nantes

AG APL / AG APL / AG APL / AG APL
JEUDI 10 FEVRIER 20H13 (PRECISES)
FOYER DU JEUNE TRAVAILLEUR (Bd VINCENT GÂCHE)

Ordre du jour: Bilan d'activité-Bilan financier- définition du collectif- prise de position du collectif- Bilan du questionnaire- Municipales (comment aborder la question dans le bulletin)

ST. NAZAIRE . A.F.O

LE POINT DE VUE D'UN DÉLÉGUÉ

LES TRAVAILLEURS SE BATTENT
EN DENTS DE SCIE...

Mon courrier d'aujourd'hui n'est pas d'expliquer en détail ce qui se passe aux AFO, mais bien de faire quelques remarques importantes sur les informations données à l'APL.

En effet, depuis plusieurs mois, le problème des AFO est apparu dans le contenu de celui-ci. Des points importants n'ont pas été énoncés.

LE CHÔMAGE PARTIEL

Voilà, depuis plus de 15 Mois, les travailleurs se battent et il faut l'avouer, en dents de scie.

Depuis 15 mois, ils vivent le chômage partiel, à savoir que parmi les travailleurs, certains ont atteint 600 heures de chômage pour l'année 1976, et qu'ils doivent 5 000 F aux patrons.

Je m'explique :

Pour le chômage partiel il y a un mode de paiement qui existe et qui est le suivant :

Sur 40 heures de chômage, environ 20 heures sont payées par une aide conventionnelle d'Etat.

Pour les autres 20 heures, le patron avance celles-ci et se les fera rembourser à 90 % pour 1976, à 100 % en 1977, quand la situation sera normale, à savoir, lorsque il y aura 20 heures supplémentaires à effectuer, 1/2 mais aussi, dès qu'un travailleur quitte l'entreprise, et là, sur son salaire, et ses congés payés : c'est ce qu'on appelle la "garantie de ressources".

En dehors de ces deux aspects qui pèsent sur la combativité des travailleurs, il est important de dire que par trois fois, la lutte de ceux-ci avec leurs or-

ganisations syndicales a permis d'éviter momentanément les licenciements, mais aussi par trois fois, les travailleurs ont baissé l'échine.

REGRESSION SOCIALE

La situation d'aujourd'hui qui est répressive à tous les niveaux est extrêmement critique. En effet, le plan de restructuration d'ETCHEGARAY, PDG des AFO, mais aussi directeur général en réparation navale, de Dubigeon-Normandie, Rouen, Dieppe, et le Havre, se situe à trois niveaux :

- Le départ de l'Entreprise de 380 personnes en 77 pour de soi-disant stages de formations.

- La non-garantie de l'emploi pour 1977 et le refus de dire aux travailleurs ce que sera l'évolution industrielle de Brest et de St Nazaire.

- La régression sociale, avec un certain nombre de décisions du patron :

- D'imposer l'INSEE comme évolution des salaires ;
- De supprimer les gratifications de fin d'année, et les promotions, etc...
- De maintenir le chômage partiel, avec un remboursement supérieur, etc..., etc ...

130 PERSONNES CHOISIES PAR
LA DIRECTION, EXCLUES
DE L'ENTREPRISE POUR UN AN

L'Action dans le même temps se situe à plusieurs niveaux avec de graves difficultés :

1/ ACTION DES TRAVAILLEURS ENSEMBLE

Par des manifestations et débrayages, qui devient difficile du fait que ceux restant dans l'entreprise sont de

.../...

REPONDEZ, SVP!
REPONDEZ, AU QUESTIONNAIRE
VOIRE PAGE 1

③ OUVRIERS

l'ordre, pour St Nazaire, de 300 sur 600, à savoir 130 personnes choisies par la direction exclus de l'entreprise pour un an.

170 chômeurs partiels par semaine sans oublier la nouvelle section syndicale montée de toute pièces par la direction et qui entraîne des gens sous l'étiquette "Comité de Défense", contre les débrayages abusifs (Force Ouvrière).

2/L'ACTION DES 130

A la différence que l'action auprès des bureaux véritas avait un but précis qui collait à une revendication (faire réparer tous les ans les navires) puisque les bureaux ne sont pas des sociétés de gardiennage mais une administration privée qui donne aux navires le droit de naviguer avec ou sans réparation.

3/COORDINATION BREST/ST. NAZ.

C'est simple, pas de coordination du tout et inaction des travailleurs brestoïses.

A noter toutefois, que la direction donne à Brest, une charge de travail suffisante qui permet d'éviter le chômage partiel et le recul des départs de certains des 170 "désignés".

A noter aussi que le sort de Brest pourrait bien être positif au détriment de celui de St Nazaire.

Pour finir je tiens à dire que l'action des syndicats de l'entreprise n'a peut être pas toujours été ce qu'il aurait fallu qu'elle soit, et que de larges maladresses de démocratie ont été commises.

- Pas de mutation interne sans maintien de la qualification ;
- Réduction du temps de travail d'une heure pour l'ensemble du personnel au 1er mois 77
- Amélioration des conditions de travail du personnel posté, par une réduction supplémentaire de son temps de travail.

Mais qu'ils ne pouvaient pas prendre avec les travailleurs, la responsabilité d'une grève générale le 3 janvier.

L'attitude a été la suivante :

"Ce sera le patron qui prendra cette responsabilité et s'il le faut on y passera".

NON AUX "COCORICO"

Enfin l'enquête de l'APL n° 170, me paraît bien maigre avec les quelques critiques existantes. Alors que dans le n° 171, les syndicats CGT et CFDT s'expriment et qu'aucun commentaire n'est apporté, alors qu'il me semble logique d'en apporter. Ce tract étant bourré de "Cocorico" et que toutes les responsabilités ne sont pas placées là où il faudrait. En particulier, il est dit que la formation professionnelle sans solution industrielle est un gâchis. Moi, je dis non, c'est faux car le chômeur qui va en FPA pendant 15 mois, n'est pas sûr à l'issue de son stage de trouver une industrie qui pourra l'exploiter, à moins que les syndicats dans cette affaire soient pour le profit immédiat.

Lecteur APL, délégué aux AFO

UNE PREMIERE VICTOIRE LES REGLEURS REINTEGRES

Suite au débrayage de 4 H observé à l'appel des organisations syndicales, la direction annonce qu'elle accepte de garder les 4 régleurs non encore réintégrés. Les syndicats décident d'étudier les modalités de poursuite de l'action pour les négociations du 11 février.

Rappelons les revendications :

- Retour immédiat du personnel prêté à Nantes ;
- Suppression des travaux de sous-traitance capables d'être effectués à Basse-Indre.
- Embauche définitive du personnel sous contrat à durée déterminée.

LES JEUNES MARINS FACE AU CHOMAGE

MOTION BIÈVRES 77

Du 25 au 29 janvier, à l'initiative du mouvement : "Jeunesse de la mer", 35 jeunes marins/2 venus du Nord, de l'Ouest et du Sud-Ouest, se sont réunis à Paris pour débattre d'un sujet d'actualité :
LE CHOMAGE.

Un chiffre révélateur de la gravité de cette situation : sur l'ensemble des marins inscrits au chômage, au 4ème trimestre, 40 % avaient moins de 25 ans. (les jeunes travailleurs de terre représentent un pourcentage de chômeurs du même ordre.)

Ici, on vend trois bateaux et on les remplace par un seul.
Là, on vend un bateau à un armement grec, et on l'affrète aussitôt.
C'est PLUS RENTABLE, mais pour qui ?
Sûrement pas pour les chômeurs.

Les compagnies se prêtent les jeunes avant qu'ils atteignent les deux ans nécessaires pour avoir une chance d'être stabilisés.
On voudrait les décourager qu'on ne s'y prendrait pas autrement.
Pourquoi ?
Ne sont-ils pas l'avenir de la profession ?

On a pu lire en première page du "Marin" du 3 décembre, cette déclaration des responsables de l'Armement de la CGN disant :
"que les licenciements ne devraient toucher que les jeunes marins ayant peu d'ancienneté".
Merci pour nous.

Avec l'accélération des fusions de Compagnie, on nous promet pour 1977 plusieurs centaines de licenciements.

Des équipages partent sans novice, alors qu'il y a des jeunes sortis des E. A. M. en juin dernier qui sont encore sans embarquement.

495 jeunes sont en formation commerce cette année.
Dans ces conditions trouveront-ils du travail ?

Cette situation entretient dans les jeunes marins un climat d'inquiétude pour leur avenir immédiat et à long terme.

Cette condition expose les chômeurs à l'incompréhension : "tu es un parasite".

Le mouvement "JEUNESSE DE LA MER" pense qu'il est possible de sortir de cette situation.
C'est pourquoi, il appuie les revendications des organisations syndicales et en particulier :

- Un novice sur chaque bateau.
- La retraite à 50 ans, ou la pré-retraite.
- La possibilité de prendre la totalité des congés acquis.
- La suppression de la complaisance.

Paris, le 29/01/77

J. M.
2, rue Mathurin Brissonneau
44100 NANTES.

CHOMEURS : ACTION EN VUE

COLLECTIF CFDT NANTES

Réunis en Assemblée Générale, au nombre d'une quarantaine, les chômeurs du Collectif CFDT de NANTES, font le point :

Il y a 23 000 chômeurs dans la région nantaise...
Notre objectif n'est pas de remplacer l'A.N.P.E.

Nous voulons dégager des perspectives de lutte... A TOULOUSE, ST GERMAIN EN LAYE, etc...

Les chômeurs nombreux et déterminés ont obtenu le bus gratuit !

CAEN !

Mieux, même dans le cas, de CAEN, le Collectif autonome, appuyé par les Unions locales, CFDT et CGT, ont obtenu également la cantine gratuite pour les enfants des chômeurs, le blocage de plusieurs expulsions, le tarif réduit dans certains cinémas.

QUIMPER !

A QUIMPER, manifestation de chômeurs à la Préfecture : ils obtiennent de remplacer l'armée pour nettoyer les grèves polluées après le naufrage du Bohlén.
Cinquante chômeurs ont été embauchés pendant 50 jours aux conditions suivantes : 10,00 F de l'heure durant pendant 40 heures par semaines.
102,50 F par jour, avec les primes diverses, soient des conditions plus avantageuses que certaines boîtes.
Et, même un jour, comme la paie arrivait en retard, ils ont fait un débrayage !

Conclusion des Quimpérois : "Des résultats concrets, même limités, donnent une crédibilité aux comités de chômeurs.

Quand quelque chose a été obtenu, on devient plus nombreux.

Un comité de chômeurs appuyé par les deux syndicats, c'est la meilleure solution !"

NANTES

Fort de ces exemples régionaux, le collectif chômeurs CFDT (NANTES) se réorganise.

Le collectif date de 1974 : Licenciement chez Joseph Paris, les travailleurs licenciés décident de rester en contact les uns avec les autres.

En 1975, ils s'ouvrent à d'autres travailleurs en chômage, et devient la commission emploi-chômage de la CFDT.

Cette commission dont le rôle se limitait à la distribution de tracts CFDT aux ANPE - "rôle de manoeuvre" -, fait place à l'actuel collectif chômeurs CFDT, instance de décision des chômeurs eux-mêmes, ouvert aux non-syndiqués.

TRANSPORTS GRATUITS

Outre les distributions de tracts, la confection d'un petit journal qui se vend très bien (1 000 exemplaires en quelques jours, nombreuses discussions), les permanences (le jeudi de 15 H à 17 H, rue Lamoricière), le collectif a démarré l'opération transports gratuits.

L'an dernier 2 500 signatures d'une pétition en 3 jours, aux ANPE, pétition commune, il faut le signaler, aux comités de chômeurs CGT, CFDT.

Il faut savoir que les entreprises versent 3 milliards 8 à la STAN (autobus urbains) chaque année et qu'en réalité, le budget permettrait le transport gratuit de tous les usagers.

Mais CHAUTY, Sénateur - Maire de St Herblain, Président de la Commission Intercommunale des transports urbains, fort en promesses au moment des cantonales, n'a rien voulu savoir ensuite. (A signaler que la Municipalité PS de St Nazaire a opposé le même refus aux chômeurs de la ville).

A Nantes, donc, la campagne de sensibilisation aboutit à une manifestation de 80 chômeurs, imposant le transport gratuit pour un voyage, en occupant un autobus.

Pour cette année, après vote unanime de l'Assemblée Générale, il est décidé de reconduire l'action "transports gratuits": que les pouvoirs publics trouvent une solution, c'est leur problème, nous, nous ne pouvons pas vivre avec l'argent qu'on touche.

Une lettre ouverte à CHAUTY est en préparation (discussion à la permanence Jeudi prochain).

Elle sera distribuée pendant la semaine de pointage.

Action directe par la suite.

Un communiqué invitant toutes les organisations à soutenir la manifestation sera donné à la presse.

CHOMEURS INTERESSES PAR UNE ACTION CONCRETE : PARTICIPEZ A SA PREPARATION !

TOUS A LA PERMANENCE, JEUDI 15 H - 18 H, RUE LAMORICIERE (CFDT).

Enquête APL

CHOMAGE: DES CHIFFRES

LOIRE ATLANTIQUE

DECEMBRE 1976 :

Demandes d'emploi, non satisfaites en fin de mois :

- Hommes : 11 027
- Femmes : 12 328
TOTAL... 23 395

Offres d'emplois non satisfaites en fin de mois..... 1 181.

Placements effectués au cours du mois :

- Hommes : 280
- Femmes : 188
TOTAL... 468

Demandes d'emploi enregistrées au cours du mois :

- Hommes : 2 328
- Femmes : 1 537
TOTAL... 3 865

Bénéficiaires de l'aide publique en fin de mois :

- Hommes : 4 865
- Femmes : 5 339
TOTAL... 10 024

Offres d'emploi enregistrées au cours du mois.....; 777.

Ext. Ouest-Syndicaliste

A PROPOS DE TRANSPORTS GRATUITS

GISCARD EN BRETAGNE

Giscard se pointe à Ploermel le 8 février; il y aura foule, vous en doutez? Tout est fait pour, témoins ces papillons trouvés dans un café du Morbihan.

" Mesdames, messieurs, à l'occasion de la venue du président de la république à Ploermel, des cars gratuits seront mis à la disposition des personnes intéressées. Départ devant la mairie, 16h30 Inscriptions: s'adresser à la mairie"

Ca sera gratuit, mais il y aura pas de musique, l'UDB conseillant aux sonneurs de binious et de bombardes de :

"s'abstenir de jouer les figurants dans une pareille mascarade (...) diversion face aux problèmes graves qu'a à résoudre le peuple breton et qui ne doivent pas se dissimuler derrière des airs de binious"

D.D.A. : LICENCIEMENTS ABUSIFS DE VACATAIRES

A L'OCCASION DE LA VISITE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE A NANTES, LES SECTIONS SYNDICALES DE LA DDA COMMUNIQUENT

Les Sections syndicales CGT, CFDT, SNANGTREF FO et SNITRTRG FO de la DDA de Loire-Atlantique s'élèvent contre le licenciement abusif du personnel vacataire.

En effet, des personnes embauchées pour réaliser la répartition de la "prime sécheresse" ont été licenciées bien avant la fin de l'opération et remplacées par d'autres pour faire le même travail.

Or, l'employeur est tenu par la loi de verser aux personnes licenciées, une indemnité pour perte d'emploi, lorsque ces personnes ont travaillé plus de trois mois chez le même employeur ou plus de 1000 heures dans plusieurs entreprises au cours d'une période de 12 mois.

L'Administration, appliquant des instructions du Premier Ministre, s'efforce de licencier les vacataires avant qu'ils ne remplissent les conditions fixées par la loi pour bénéficier de l'indemnité pour perte d'emploi.

Le personnel, indigné par de telles pratiques, dénonce les abus de pouvoir de l'Administration. Une pétition réclamant le versement des indemnités garanties par la loi, a été largement signée.

Forts de l'appui du personnel, les syndicats CGT, CFDT, SNANGTREF FO et SNITRTRG FO de la DDA:

- dénoncent la situation réservée au personnel vacataire, conséquence du recrutement massif d'agents non titulaires dans la Fonction Publique et au Ministère de l'Agriculture en particulier,
- s'élèvent contre de telles pratiques qui vont à l'encontre des lois de protection sociale, et assujettissent les agents au pouvoir discrétionnaire de l'Etat Patron,
- affirment leur volonté de s'opposer au renouvellement de tels agissements qui vont à l'encontre de l'intérêt de l'ensemble du personnel.

PONTCHATEAU : Création d'un Comité de défense de l'IMP.

Lors de la réunion publique qui a eu lieu à Pontchateau le 27 Janvier, les 80 personnes présentes ont décidé de créer un Comité de Défense de l'IMP. (Institut médico-pédagogique)

Les organisations et les personnes qui voudraient faire partie de ce comité, afin de soutenir l'action des parents, sont priées de prendre contact avec :

- Xavier ORAIN,
Riglanne
44 - CAMPBON,

pas de pavot pour les appelés mais UN PAVÉ POUR L'APOLLO

Le Vendredi 21 Janvier, aux premières heures du jour, la porte du cinéma Apollo, qui projetait " RAID SUR ENTEBE " a été descendue avec un pavé. Sur le mur, a été inscrit " Palestine vaincra. PCMLF." Cet acte de violence révolutionnaire est la réponse méritée à cette provocation impérialiste et sioniste. Peut-on appeler autrement la projection d'un tel film, au moment où se multiplient en France les assassinats et complots contre la résistance palestinienne, avec la complicité du pouvoir capitaliste ?

Par cet acte, le PCMLF a exprimé le sentiment anti-impérialiste et anti-sioniste de tous les travailleurs Nantais.

- Poursuivons l'action pour exiger la disparition de ce film des écrans nantais.

- Soutenons sans réserve la résistance du peuple palestinien, derrière son seul représentant légitime, l'OLP.

Le Comité de Ville du PCMLF,
Le 28 Janvier 1977



CHILI : SOUTIEN D'UNE CANTINE POPULAIRE A RANCAGUA (100 kms de SANTIAGO)

CHILI : SOLIDARITE AVEC LES FAMILLES DES DISPARUS, PRISONNIERS, CHOMEURS, VICTIMES DE LA DICTATURE FASCISTE DE PINOCHET.

MISERE ET TERREUR

* Répression policière : détentions, tortures, disparitions continuent...

* Chômage : 25 % de la population et sans allocation de chômage !

"Le nombre des entreprises qui ferment leurs portes ou qui obtiennent l'autorisation gouvernementale de diminuer leurs effectifs ne cessent de croître, provoquant de nouveaux drames familiaux".

* Inflation : "Il faut aller de temps en temps faire le marché dans le quartier populaire pour se rendre compte que les femmes passent et repassent devant les étalages ; celles du moins qui ont quelque argent de poche : elles en reviennent avec des filets peu chargés !"

"Pour nourrir presque correctement sa famille, un ouvrier payé au SMIC devrait y consacrer plus de 80 % de ses ressources !" (lettre du 31/12/76).

* Les conséquences : Dénutrition, recrudescence des maladies infantiles, ralentissement scolaire, mendicité, prostitution...

LE PEUPLE CHILIEN S'UNIT

* Déclaration de l'unité populaire en septembre 1976 : "Répression et famine se donnent la main. Le peuple chilien se voit refuser le droit à la vie, au travail, à la santé, et jusqu'au droit de vivre dans son pays !"

* Organisation du peuple : "Malgré les menaces, malgré les licenciements et les limites imposées à leur action, beaucoup de travailleurs à leurs risques et périls, recommencent à participer à la vie syndicale pour lui redonner son vrai sens".

* Cantines populaires : "Devant la misère et l'urgence de la situation, la solidarité des travailleurs chiliens entre eux et la solidarité venue de l'extérieur, ont fait naître des cantines populaires.

Depuis 1975, dans les quartiers populaires, environ 30 000 enfants y reçoivent, grâce aux efforts des travailleurs, des syndicats, de l'église, un repas par jour".

UN PROJET DE CANTINE POPULAIRE POUR 40 ENFANTS DE 6 à 12 ANS A RANCAGUA

Fin décembre 76, des amis chiliens ont envoyé un projet de cantine populaire : dans ce quartier de cette ville de RANCAGUA fonctionne déjà grâce à la solidarité des travailleurs du quartier, une cantine pour les enfants de 2 à 6 ans.

Mais, les travailleurs ne voient pas possible de continuer au-delà de 6 ans !

Des amis chiliens nous envoient donc le projet suivant d'une nouvelle cantine :

* Le budget mensuel :

- salaire minimum pour deux personnes (une employée et une secrétaire ;
2 x 290 F..... 580 F.
- alimentation des 40 enfants..... 1 160 F.
- frais divers (gas, entretien et transport de marchandises)..... 290 F.

Total mensuel..... 2 030 F.
(Un an..... 24 360 F.)

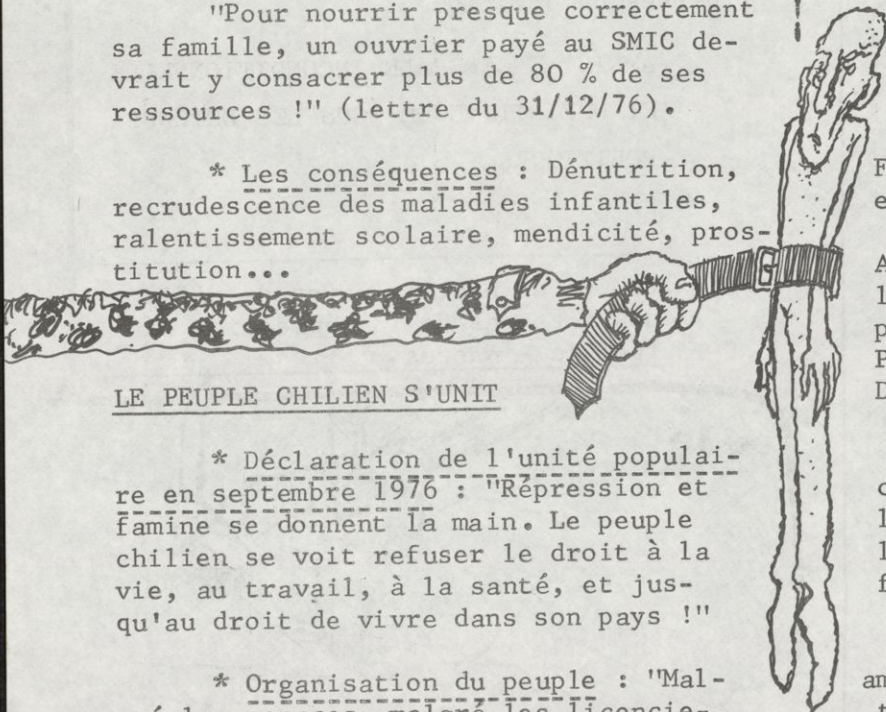
C'est lourd, d'autant plus qu'en France aussi les travailleurs ont de plus en plus de mal à faire vivre leur famille.

Cependant le comité nantais France Amérique Latine qui vient de se constituer le 19 janvier 1977 accepte de soutenir ce projet, une aide a été demandée au Secours Populaire et au Comité Catholique Faim et Développement.

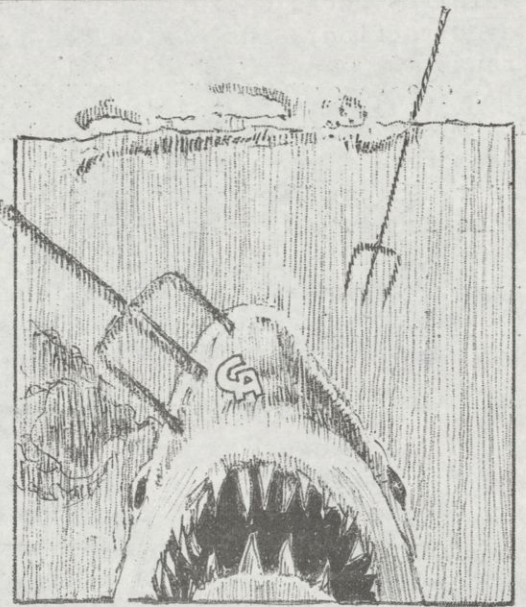
Il s'agit là de lutter à la fois contre la dénutrition des enfants et contre la dictature. Nous voulons faire vite car l'année scolaire au Chili recommence fin février ! !

Nous avons donné notre accord aux amis chiliens pour une durée d'un an. Votre soutien peut être mensuel ou en une seule fois. Pour garder le contact avec vous, pour vous envoyer d'autres feuilles pour vos amis, nous vous invitons à remplir l'imprimé ci-joint et à nous le renvoyer

Comité Nantais France Amérique



PAYSANS TRAVAILLEURS (85) RÉPONSE AU CRÉDIT AGRICOLE



Le 20 janvier 77

Dans un récent communiqué (O. F. du 21/12/76, P.O. du 22/12/76 et La vendée Agricole du 26/12/76) le Crédit Agricole s'est montré à visage découvert, pour dicter au directeur, au président, aux administrateurs, aux salariés et aux producteurs, leurs attitudes respectives dans les coopératives... A chacun son couplet, mais c'est toujours le même refrain (réalités économiques, pérennité de l'entreprise, sans garantie de revenu pour les travailleurs).

En tant que syndicalistes, nous nous sentons concernés par les propos du Crédit Agricole, d'autant qu'une grande partie des paysans sont en coopérative.

Ainsi nous avons relevé plusieurs phrases significatives, mais nous sommes prêts à nous expliquer sur l'ensemble du texte...

Citation

"Le directeur et le président doivent proposer une politique et une stratégie tenant compte des réalités économiques... et refuser catégoriquement toute revendication interne, incompatible avec les possibilités de l'entreprise..."

Réponse

L'un des premiers objectifs des coopératives, lors de leur création, était de préserver et d'assurer un revenu aux paysans face à la désorganisation des marchés. Dans cet esprit, les paysans élisent leurs représentants au conseil d'Administration qui se donne un président... Ceux-ci s'octroient les services d'un directeur pour, soi-disant, appliquer cette politique...

Est-ce que les présidents ont un contrôle réel sur les marchés ? Qui casse les marchés ? Qui provoque les importations ? ... Qui fixe les prix ? ... etc...

Qui fixe les taux et les rythmes de remboursement des capitaux mis dans l'entreprise ?

Citation

"Les administrateurs ne doivent pas seulement se compter comme les représentants des producteurs", mais comme "les garants de la pérennité et du développement de l'entreprise, entité économique". Ils doivent "dégager des résultats excédentaires..." et "en aucun cas définir le niveau des charges (et en particulier la rémunération des producteurs) sans avoir consulté les documents comptables".

Réponse

A quoi bon élire des administrateurs ? Le Crédit ne serait-il pas mieux placé ?... En cas de difficultés, il est toujours proposé de compresser, voire supprimer, toute rémunération et tout emploi, mais jamais on ne touche aux intérêts des capitaux (fixés par le Crédit...)

D'autre part, nous demandons à l'ensemble des administrateurs, si leur exploitation leur laisse le loisir d'étudier, dans leur entier, les éléments comptables qui leur sont présentés, et les problèmes qui se posent à l'entreprise ? ... Ont-ils analysé leur réel pouvoir économique ?

Citation

"Les représentants du personnel doivent considérer que l'entreprise n'est pas seulement un terrain de revendications... et que le profit est une nécessité technique".

Réponse

Pourquoi ne considère-t-on pas le travail comme une nécessité technique, puisque sans travail, il n'y a pas de profit ?

Et à tout travail doit correspondre une juste rémunération... Si le contexte était défavorable s'interroge-t-on sur les

salaires parfois exorbitants des appareils de direction, sans parler des frais généraux?...

Les salariés sont indispensables à la marche d'une entreprise. Il est honnête de leur faire supporter tous les maux causés par leur demande, soit disant "incompatible avec son développement", alors que toutes les causes leur sont extérieures (chute de production, restructuration, marchés désorganisés...)

Citation

"Les producteurs n'ont pas à demander à l'entreprise des garanties de revenus qui ne tiendraient pas compte des marchés"

Réponse

Les entreprises n'auraient pas lieu d'être, s'il n'y avait pas de produits à transformer et à vendre... Ce sont donc les producteurs, avec les salariés, qui sont les premiers maillons d'une coopérative.

Il est indispensable qu'ils soient les premiers rémunérés en fonction des coûts de production qui sont sans cesse croissants... Si la conjoncture économique est mauvaise, ils n'y peuvent rien, et leurs charges sont inchangées. Les Responsables de coopératives, (et derrière eux, le Crédit Agricole, qui apporte un financement indispensable) font preuve d'irresponsabilité en ne rémunérant pas à sa juste valeur, le travail des paysans.

* * *

Les coopératives ont été créées pour venir en aide aux producteurs, il ne faut pas les détourner de leurs objectifs premiers. Mais présentement qu'en est-il ?

- Le Crédit Agricole ne cache plus son jeu :

Son souci principal est la rentabilité des entreprises et des capitaux (on l'a vu dans les récents événements de la SICA SAVA). Et il applique la politique

Le C. A. comme le secteur bancaire, est l'un des rares secteurs d'activité épargné par la crise en 75 et 76. En 1975 le C. A. a réalisé un bénéfice net de 658 millions de N. F. (parès provisions...)

ORIGINE DE LA COLLECTE ; 25 % des agriculteurs, 27 % ouvriers, 5% cadres supérieurs, 4% artisans, 19 % retraités, 6 % employés, 8 % cadres moyens.

gouvernementale en matière de restructuration du système coopératif.

- Les administrateurs de coopératives sont avertis :

Il leur est demandé d'oublier qu'ils sont paysans et représentants de paysans avant tout ...

- Les paysans et les salariés peuvent travailler pour le plaisir, le Crédit et l'entreprise se serviront avant, pour "satisfaire leurs besoins". Il en est ainsi : priorité au capital, le reste sera pour le travail...

La leçon passe mal. Les travailleurs ne tolèreront pas longtemps de se serrer la ceinture, pendant que le Crédit, troisième banque mondiale, fait 658 millions de NF. en 1975 de bénéfice net...

Ainsi le Crédit Agricole enterre "le mutualisme", et se sert de l'outil coopératif pour mieux faire avaler les mesures (licenciements, éliminations des petits et moyens paysans, pression sur les rémunérations, restructurations etc...)

Les paysans ne doivent plus se laisser prendre à ce jeu qui les condamne eux-mêmes.

Le Crédit exige des garanties pour les prêts, les petits et moyens paysans doivent exiger des garanties de travail et de rémunération...

CHIFFRES

Le Crédit Agricole est devenu en 1975, la troisième banque mondiale (après la Banque d'Amérique et Citée Bank).

Sur la base des dépôts existants, à la fin 75, le Crédit est le 3^{ème} organisme collecteur en France, avec une collecte de 176 milliards de F. (en cours), après les Caisses d'Épargne (262 Mrds) et les banques nationalisées (176 Mrds). Le C. A. détient sur ces bases, 18,1 % des dépôts.

ATTENTION! DERNIÈRE MINUTE
+ Dimanche 13 février, 15h30 Derval, Salle Municipale
« Lorsque l'enfant paraît, le paysan... disparaît »
Théâtre Marionnettes sur l'expulsion du fermier de Sion

DESTINATION DES CREDITS MOYENS ET LONGS TERMES

EN 1971 60,7 % des prêts sont allés à l'agriculture ;
 en 1975 53,2 %, ça baisse, sans doute au nom de la ruralité !

STATISTIQUES

	1969	1975
Nombre de sociétaires	2,004 millions	2,810 millions
Effectif de salariés	29 711	55 004
Total du bilan	75 milliards	217 milliards
Fonds propres	4,7 milliards	11,9 milliards
Encours ressources (collecte)	66,0 milliards	180,0 Milliards
Encours prêts (accordés)	56,0 milliards	150,0 milliards

REPARTITIONS DES PRETS EN 1975

		Evolution 1971/1975
Prêts fonciers.....	9,2 %	+ 8,6 %
Prêts équipement.....	24,9 %	+ 83,8 %
Prêts habitat.....	6,7 %	+ 16,2 %
Prêts Calamités.....	7,3 %	-
Prêts industries		
agro-alimentaires..	5,1 %	+ 146,1 %
Prêts logement.....	29,5 %	+ 109,2 %
Prêts Collectivités		
publiques.....	11,1 %	+ 231,9 %
Prêts artisans et		
divers.....	6,2 %	+ 105,2 %

Financement agriculture + 69,2 %
 Financement monde rural + 129,5 %

La bonification versée par le Ministère de l'Agriculture a représenté :

3,1 milliards en 1975 correspondant à 10,9 milliards de prêts bonifiés
 3,4 milliards en 1976 " " à 14,4 milliards de " "
 et représentera 3,7 " en 1977 " " à 12,7 milliards de " "

En 10 ans, le montant des encours des prêts bonifiés a été multiplié par 3,5 et le cout de la bonification par cinq.

" En 1977, l'enveloppe gouvernementale accordée au Crédit Agricole pour lui permettre d'accorder les prêts bonifiés à bas taux d'intérêts aux agriculteurs sera en baisse de 13 %. La diminution sera particulièrement nette pour le secteur du foncier, l'élevage, et surtout de l'habitat rural...

QUELQUES REFLECTIONS...

"Le 1er rôle du Crédit Agricole est de se substituer à l'état en ce qui concerne la mise à la disposition de l'agriculture des capitaux nécessaires, l'état continuant à fixer la politique agricole du pays".

"On observe un effacement apparent de l'état, assuré que le Crédit Agricole en fonction de son expérience acquise, saura réagir en fonction des lois du système".

"Le Crédit Agricole...instrument de libération de la paysannerie à ses origines, devient l'instrument financier

de la modernisation et de l'équipement".

" Or, en économie soumise à la concurrence internationale, il faut pour survivre et se développer, obéir aux impératifs fondamentaux qui sont la rationalisation et la concentration des entreprises".

Ce petit ~~document~~ document n'est pas une fin en soi...D'où la nécessité de continuer à réfléchir sur le rôle réel du Crédit dans l'agriculture, comment il s'y prend etc...

Extraits d'un document fait par la commission crédit de Paysans Travailleurs B.P. 3
 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE

ST NAZAIRE

les lycéens ne s'en laissent pas conter!

Lundi 31 et mardi 1er, une bonne partie des lycéens et élèves de CET à la Cité Scolaire étaient en grève.

C'est parti du Cycle Economique du Lycée où trois élèves ont été virés trois jours pour avoir séché les cours.

La protestation s'est alors étalée sur tout le lycée et sur les CET :

Contre la répression, contre les mille restrictions aux libertés de discussions et d'information, contre les brimades.

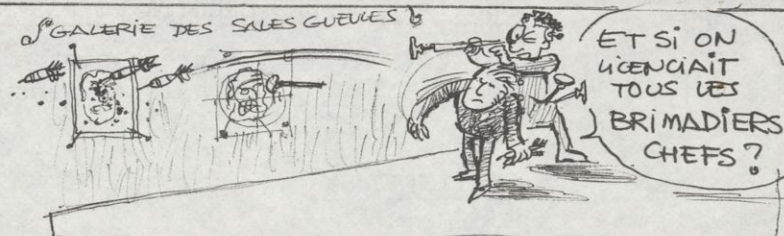
Cela a été très suivi au CET féminin où la moitié des élèves a participé à la grève et aux débats.

Les élèves ont même commencé à faire des espèces de cahier de doléances où ils notaient section par section tout ce qui n'allait pas. : brimades, injures des profs. Elles ont même commencé une pétition contre la Directrice.

Au Lycée, les élèves s'interrogeaient sur l'intérêt des cours : "Pourquoi ne pas aller seulement aux cours qui nous intéressent ?"

Au moins deux cents élèves ont signé un mot disant qu'ils avaient séché des cours, et qu'ils demandaient donc à être exclus eux aussi.

Le mouvement a tourné court mardi soir. Peut-être à cause d'un incident : un loubard a profité du remue-ménage pour piquer l'argent d'une secrétaire (170 F).



→ Les élèves se sont cotisés pour rembourser, mais cela a jeté le trouble.

Mais tout ça n'est sans doute pas perdu.

Le printemps est bien en avance cette année...

Correspondant APL

PIONS

ATTEINTE AU DROIT DE GREVE

Les maitres d'internat et surveillants d'externat du lycée de LA BAULE, réunis à l'appel du SNES et du SGEN :

- ayant pris connaissance de la réponse ministérielle en date du 1er juillet 1976, à une question posée par l'ex-recteur de l'Académie de Nantes (relative au droit de grève et du congé examen des M.I./S.E.) considèrent celle-ci comme une VERITABLE ATTEINTE AU DROIT DE GREVE.

- AFFIRMENT leur opposition totale à cette circulaire.

- S'ENGAGENT à réagir contre toute application de cette circulaire.

- INVITENT tous les M.I./S.E. et les sections syndicales à prendre position, aussi rapidement que possible.

- APPELLENT les organisations syndicales FEN, SGEN, CFDT, SNETP, CGT, à convoquer une assemblée générale académique intersyndicale des M.I./S.E. pour que s'engage la lutte contre cette atteinte au droit de grève, ainsi que pour les problèmes touchant aux conditions de travail et à l'emploi des M.I.S.E.



La Baule le 13 / 01 / 77

L'ERDRE POUR TOUS ET LES MUNICIPALES

DEBAT PUBLIC DU CABE le 9 Fév.

Le jeudi 20 janvier, les maires du syndicat inter-communal d'aménagement de l'Erdre (La chapelle, Sucé, Carquefou, Nantes...) prenaient l'initiative "d'organiser une séance de travail regroupant les représentants des propriétaires des résidences ou de terrains situés le long de l'Erdre et les représentants des associations intéressées au développement des loisirs... ainsi que des agriculteurs."

Cette réunion annoncée en avril 75 a mis 21 mois pour se concrétiser à la veille des élections !...

Notons que certaines associations ou groupements, ouvertement engagés dans la lutte pour l'accès aux bords de l'Erdre ont été (volontairement) oubliés.

Il nous semble important d'appeler tous ceux qui ont lutté pour l'accès aux bords de l'Erdre :

LE MERCREDI 9 FEVRIER 1977

20 H 30

CENTRE AERE DE LA CHAPELLE/ERDRE
CHEMIN DES NOIERIES
44240 LA CHAPELLE/ERDRE

ORDRE DU JOUR

- Compte-rendu de la réunion du 20 par des participants.
- Projection d'un film : "La manifestation de Juin 70 sur les bords de l'Erdre"
• Diapos du 1er mai 1976.

Au mois de mars, les conseillers municipaux sortants devront rendre compte à la population, nous nous devons de les questionner ainsi que tous les candidats aux élections municipales.

- Propositions et débats sur les lettres ouvertes qui seront adressées à ces candidats

LE C.A.B.E.**exposition sur le danger nucléaire**

Le SGEN-CFDT communique cette initiative du CRIN :

Tu es sans doute au courant que nous avons obtenu du directeur du C.R.D.P. de faire une exposition sur les risques que présente l'énergie nucléaire.

Cette exposition faisant suite à celle de l'EDF a été finalement annulée par le C.R.D.P.

Demi - surprise !

Nous avons toutefois décidé de ne pas abandonner notre projet. Le F.A.L. nous permet d'exposer au centre Jean Macé du 21 février au 2 mars. Mais il nous en coûtera 80 F par jour. Donc 640 F à trouver pour les 8 jours d'exposition. C'est-à-dire qu'il faudra faire tout pour la nécessité de cette information auprès des jeunes des C.E.S. et des lycées.

Nous te demandons donc :

- De vérifier si ton chef d'établissement a affiché l'invitation aux professeurs que nous envoyons.
- D'afficher sur ton panneau syndical l'invitation ci-jointe.
- De voir dans quelles mesures tu pourrais obtenir une participation financière de tes collègues pour couvrir nos frais.

En réponse à l'Exposition EDF au CRDP

CONTRE EXPOSITION SCIENTIFIQUE DES ENSEIGNANTS

traitant DES DANGERS DE L'ENERGIE NUCLEAIRE

A LA F. A. L. du 11 FEVRIER AU 2 MARS

APPEL NATIONAL POUR LA TENUE DES ASSISES CONTRE LA POLLUTION INDUSTRIELLE ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES A PARIS

Depuis un an et demi, à l'issue des Assises sur les accidents de travail et maladies professionnelles, les ouvriers qui luttent contre la fluorose industrielle (aluminium Pechiney), avec les mineurs de Lorraine, les ouvriers de Bendix, de la Simflex à Bordeaux, les travailleurs de la Samaritaine... ont commencé à prendre en main eux-mêmes la lutte pour la santé et la sécurité.

COMBATTRE LES CAUSES DE LA MALADIE...

De nombreux scientifiques, médecins, techniciens les ont rejoint apportant leurs connaissances confrontant aux connaissances et à l'expérience des travailleurs pour isoler et combattre les causes de maladie dès la source, en inscrivant leur démarche scientifique dans le combat des travailleurs.

Ouvriers, travailleurs des villes et des campagnes, chercheurs scientifiques, médecins... Face au problème de la pollution, confrontons nos expériences, unissons nos forces !

Le comité de Liaison et d'Information sur la Santé et les Conditions de Travail (CLISACT) vous invite les 26 et 27 février prochain aux Assises contre la pollution industrielle et les maladies professionnelles, qu'il réunit avec le soutien d'un grand nombre de personnalités scientifiques, d'ouvriers, de paysans, de syndicalistes qui luttent contre la pollution et avec le soutien de nombreuses organisations de masse de toute la France.

Les Organisateurs

15 BRETONS

ARRESTATION DE 12 MILITANTS BRETONS UNE MANOEUVRE D'INTIMIDATION...

Les sections syndicales CGT et CFDT des personnels du Ministère de l'Agriculture de Loire Atlantique à

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique,

Nous avons appris avec indignation l'arrestation, le mercredi 26 janvier dernier de 12 militants bretons, dont celle de notre camarade et collègue Denis LHOSTIS.

Ces arrestations rentrent dans le cadre de la répression générale qui s'abat contre les travailleurs dans leur ensemble.

Le fait que notre camarade Denis L'HOSTIS ait été relâché le jeudi 27 et mis hors de cause, prouve

qu'il ne s'agit là que de grossières manoeuvres d'intimidation dont le but est de porter de graves préjudices moraux et matériels aux militants qui luttent sur les plans politique, culturel et syndical. La relaxation des 12 militants bretons n'efface en rien le tort qui leur a été causé.

Les sections syndicales CGT et CFDT des personnels du Ministère de l'Agriculture protestent énergiquement contre ces manoeuvres d'intimidation et ces arrestations arbitraires et vous demandent que, dans le département où vous êtes le représentant de l'Etat, les libertés ne soient pas bafouées comme elles le sont actuellement.

- Syndicat général CGT du Min. Ag. et du Dévelop. rural.
- Fédération générale de l'Agriculture CFDT SYGMA

ARBITRAIRE POLICIER :

L'OPERATION "ANTI-F.L.B"...

Dans le cadre de ce que l'on prend l'habitude d'appeler une opération anti-FLB, un militant breton de Saint-Nazaire qui n'a rien à voir avec cette organisation, vient avec 11 autres de connaître l'arrestation suivie de 34 heures de garde à vue... et tout cela apparemment pour rien : on a fait semblant de perquisitionner chez lui, on l'a à peine interrogé ; et en plus, les quelques questions posées n'avaient rien à voir avec les raisons de sa détention, puisqu'elles concernaient les mouvements, comités ou organisations de la région nazairienne qui ont passé des communiqués dans les journaux au cours des mois passés, et un mouvement hexagonal baptisé : "mouvement Geismar"...

Quel est donc le but d'une telle opération qui est une véritable prise d'otages ?

- Tout d'abord de provoquer l'identification militant breton-attentat, et ramener à un problème policier le problème posé par la contestation bretonne ; dans cette optique, pour l'opinion, comme pour la police, tout militant breton est quelqu'un qui peut être arrêté à tout instant.

- Ce climat d'insécurité, d'inquiétude qu'on cherche à créer autour de lui, est destiné non seulement à le couper de l'opinion, mais aussi à l'intimider dans son action.

Comment réagir devant cette fascisation de la justice et de la police ?

A St-Nazaire, le soir même, nous avons organisé une manifestation dans les rues et devant le commissariat de police entre 10 H et 11 H, avec les slogans : "non à la garde à vue", "libérez Clodic", "à bas la cour de sûreté de l'Etat". (un autre camarade, Drouin, était détenu, mais les manifestants l'ignoraient).

D'après les échos, cette intervention très bruyante et très dure a surpris la police qui manifestement ne s'y attendait pas.

Une campagne d'explication pour mettre à jour les méthodes et les desseins de la police et de la justice a été commencée à St-Nazaire (après des débats publics au cours des mois passés) par la distribution d'un tract, dès le 27 janvier, et une intervention lors de la manifestation des fonctionnaires.

Sila CGT n'a dénoncé les mesures policières que du bout des lèvres, la FEN a été obligée de prendre une position plus dure.

D'autre part, au CES de Gerté, lieu de travail de notre camarade arrêté, une banderole a été posée et une réunion le 27 a rassemblé des professeurs et des parents.

Tout cela prouve bien qu'une riposte immédiate, massive et déterminée est le seul moyen de déjouer la machination policière en dressant contre elle des groupes de plus en plus nombreux de la population. C'est pourquoi, l'organisation d'un réseau d'information capable de provoquer une réaction rapide a été prévu.

Tout le monde doit prendre conscience de la gravité de ce qui est en train de se passer et qui progressivement nous mène vers un régime policier, régime contre lequel nous appelons dès à présent à une marche le 20 février sur Fromentine, pour protester contre l'assignation à résidence de Basques à l'Ile d'Yeu.

Comité Anti-Répression de St-Naz.

SOS!

DES SOUS POUR SOUTENIR LES BASQUES !



De nombreux appels au soutien financier ont été faits par le biais de l'APL (Cf. n° précédents). Peu de fric nous est arrivé.

Or, la marche du 20 février va demander du fric (tracts, affiches sur toute la région). Actuellement, le budget est à 0. Ce qui veut dire que les copains du comité vont participer. Or, les assignations à résidence ne sont pas le problème seulement des membres du comité. Car qui sait si demain ce ne sera pas nous.

Ca fait 4 mois qu'ils sont à l'Ile d'Yeu. C'est dire que la mobilisation autour de la marche doit être importante. Les Basques ne sortiront que par une amnistie totale en Espagne (peu probable) et par le rapport de force que l'on saura imposer.

➔ DES SOUS POUR LES BASQUES (suite)



Et pour que la marche réussisse il faut informer (information = argent). Or c'est bien connu, l'argent c'est le nerf de la guerre.

Filer du fric est un soutien politique or pour l'instant....

Cela supposerait que les lecteurs de l'APL sont fauchés ou se foutent de l'internement administratif ?

ON COMPTE SUR VOUS. MERCI. (Chèques à adresser à Guy Fillion, 40 rue des Chataigniers 44300 NANTES, CCP 8872 36 T Paris).

FLICS CONTRE MILITANTS A LA ROCHE/YON.

La Roche-Sur-Yon à 23 H 30 : trois militants collent des affiches pour un gala de soutien aux Basques de l'Ile d'Yeu.

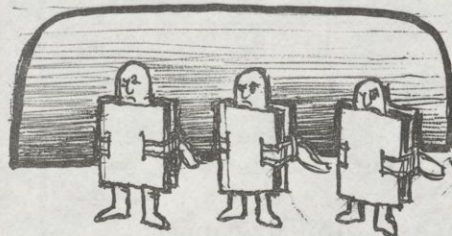
Surgit une voiture de flics. Séance rapide de rodéo automobile. Contrôle des papiers. Un flic ouvre une portière et tente de prendre le rouleau d'affiches.

Refus énergique des militants. Le représentant de "l'ordre" prend la mouche, appelle du renfort et menace : "On n'a peut-être pas le droit de fouiller la voiture, mais vous allez nous suivre entre deux voitures jusqu'au commissariat. Si vous essayez de fuir, la loi nous donne l'autorisation de tirer dans les pneus et vous savez, on peut tirer plus haut... ça arrive" (textuel !).

Les voilà tous les trois au commissariat. Et là, devant leurs yeux, cyniquement, le flic compulse avec délectation leurs "dossiers personnels" numérotés.

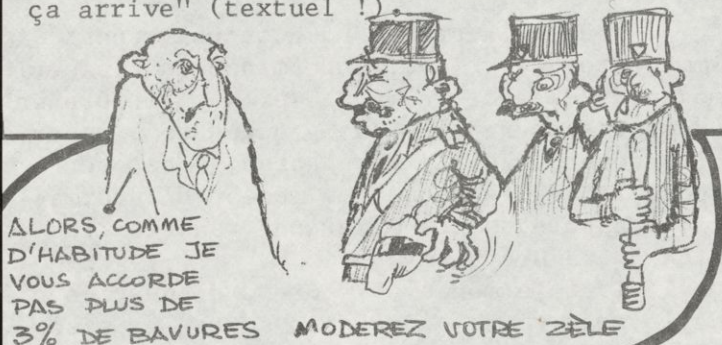
L'un d'eux avait le n° 17 684. A notre connaissance, c'est la première fois que des flics compulsent, en présence des intéressés, les fameux dossiers que Ponia avait affirmé avoir détruits.

Après une heure et demi de morale, les militants sont relâchés. Bilan : une pièce de plus dans leur "dossier qui n'existe pas".



ROUGE
le 3 février 77

SOCIÉTÉ LIBÉRALE
AVANCÉE, MON CUL!
(SI VOUS ME PASSEZ
L'EXPRESSION)



ALORS, COMME
D'HABITUDE JE
VOUS ACCORDE
PAS PLUS DE
3% DE BAVURES MODÉREZ VOTRE ZÈLE

QUARTIERS

ORVAULT LA SEGMA VOUS CONNAISSEZ?

Si oui, tant mieux, si non c'est un tort ! C'est elle qui alimente nos chaudières tout en délestant nos porte-monnaies ! Rassurez-vous : le déficit du chauffage dont on parlait tant existe toujours !

Et la hausse du prix du pétrole n'en est pas la principale explication. Un jour d'automne 1972, Loire-Atlantique Habitations se liait par contrat à la SEGMA pour 20 ans, se libérant ainsi de tout souci de chauffage... Mais, c'est l'inverse qui se produit : fin 1973, une belle surprise attendait notre société d'H.L.M.

Le coût du chauffage géré par la chaleureuse SEGMA représentait 15 millions d'anciens francs d'augmentation par rapport au prix du chauffage de l'année précédente.

Cette surprise fut si grande que Loire-Atlantique Habitations, bien que

règlant la facture, a préféré ne pas répartir cette nouvelle charge qui coïncidait avec la hausse du prix du fuel.

Et d'année en année, nous traînons ce déficit comme un boulet...

Mais Loire-Atlantique Habitations veut en finir et normaliser ses comptes en faisant appel à notre générosité. Est-ce normal ? A vous de juger ... Il s'agit d'être vigilant...

Si vous voulez en savoir plus, les responsables de l'Association sont à votre service.

Le bureau de l'Association

T'AS PAS TRENTE BALLES POUR LE LARZAC ?

La guerre du Larzac n'est pas finie. Pendant quelques mois, le Gouvernement a fait patte de velours. L'armée en profitait pour acheter en douce 2 700 hectares de terres, le double de ce qu'elle avait réussi à acquérir jusqu'à là.

La visite des locaux par les paysans en juin dernier, leur permit de comprendre pourquoi les propriétaires étrangers au Causse étaient si pressés de vendre : l'armée leur proposait un véritable pont d'or. Ainsi, le PDG de Néogravure, M. DE BERNIS, avait-il récupéré dix fois sa mise en vendant la propriété de Montredon.

Depuis, les choses se sont précipitées. Dès l'achat des terrains, les militaires occupent les fermes acquises à coup de millions de francs, les entourent de barbelés pour empêcher toute intrusion de l'ennemi intérieur et hissent le drapeau tricolore.

Actuellement, l'armée s'est ainsi retranchée à CAVALIES et aux TOURNETS, dans la Zone Nord du Plateau, à SALVETAT et au Cun dans la zone sud.

Une vraie guerre de position

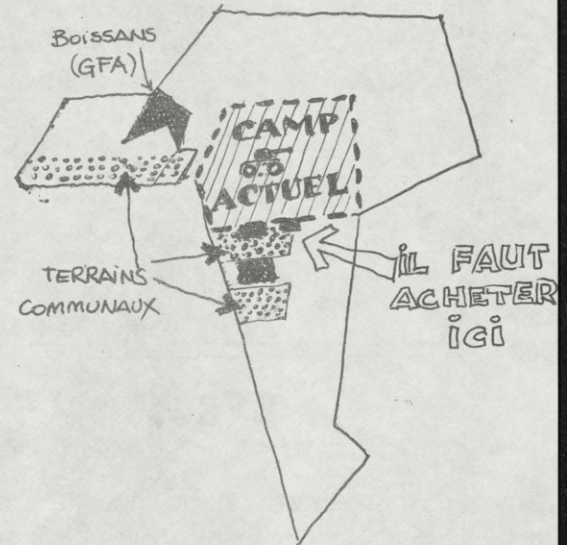
est commencée. Les dés étaient pipés au départ, les moyens des deux camps étaient sans comparaison possible, et pourtant les paysans ont tenu, grâce à leur imagination et au large soutien militant. Et ils ont bon espoir de remporter la victoire. Ils disposent en effet, d'une arme redoutable : le GFA.

GFA

Inaugurée en 73, cette stratégie qui consiste à acheter collectivement, des terres de façon à constituer un cordon sanitaire autour du camp actuel, cette stratégie, donc, a permis en deux ans de souffler 530 ha à l'armée.

La situation est devenue des plus intéressantes quand le GFA

est parvenu in extremis à acquérir le domaine de Boissans : ses 450 ha aidés des terrains communaux, isolent complètement toute la partie Ouest de la surface d'extension.



Or, l'intérêt de cette extension pour l'armée, c'est d'avoir un immense camp dans un seul tenant. L'acquisition de Boissans rend donc inutilisable les terres déjà en la possession de l'armée à l'Ouest.

Encouragés par ce succès, les paysans ont décidé de poursuivre cette tactique. Il s'agit maintenant de couper l'accès au pied du "Champignon". L'objectif c'est l'achat de "La Tune", qui, avec "Costeraste" déjà en possession du GFA verrouillera le cône sud.

Pour cela, il faut 65 millions. 65 millions à rassembler dans les plus brefs délais.

Le rapport de GFA coûte 1 000 F. c'est cher, mais on peut se grouper 20 personnes à 50 F, ou 30 à 33 F, ou n'importe quelle combinaison. A ce prix ce n'est pas énorme et ça peut vite faire la somme attendue.

.../...



Le GFA est, pour le seul moment, le seul moyen collectif de mettre en échec l'armée

Nous n'avons pas le droit de le négliger. Nous ne pouvons pas oublier la lutte du Larzac, elle représente trop de choses à nos yeux et à ceux du pouvoir.

Ceux qui peuvent se grouper doivent envoyer les chèques de 1000f à Me Guy de ROCQUETAILLADE, notaire à Millau, 8 rue de Mandarpus, avec au dos la mention "une part de GFA!"

Mais si, bien que décidé à faire quelque chose, vous ne trou-

vez pas assez de monde pour partager les 1000 F, nous proposons de regrouper vos chèques pour en faire des parts complètes que nous enverrons à Millau. D'accord ?

Donc, vous envoyez ce que vous pouvez au:

G.I.T. (Groupe Insoumission Totale)
57, rue des Hauts Pavés,
44000 - NANTES.

ATTENTION: libellez votre chèque au nom de: Philippe PENEAU, et mentionnez qu'il s'agit d'une mini-part GFA.

Cà y est, vous êtes actionnaire !
Actionnaire anti-militariste !
Ben dis donc !

(Comme il ne faut mettre qu'un nom sur la part, on vous tiendra au courant.)

.LE G.I.T.

REPRESSION AU 24^{ème} RIMA de PERPIGNAN

Après la parution et la diffusion massive du 13^{ème} N° de " TAM-TAM, le journal du comité de soldats du 24^{ème} RIMA, la Sécurité Militaire a investi la caserne pour essayer de démanteler ce comité particulièrement actif depuis le printemps 76 : (Conférence de presse avec les viticulteurs au début de l'été, appel à la constitution d'un collectif civil de soutien en Octobre, plateforme de revendications publiée en Décembre, et surtout dénonciation quotidienne des brimades, des mascarades, défilés et cérémonies de "relations publiques", des conditions de vie et de travail, etc...)

exxtérieur"), mais la parution du N° 13 de TAM TAM à tout changé. Pourquoi ? Parce que ce journal (le 13^{ème} depuis 2 ans et demi que le comité existe) est très important. Comportant douze pages, il traite de toutes les questions importantes:

- de l'alcoolisme et de la drogue au 24^{ème}
- des punitions et des brimades.
- des vols, etc...

Mais surtout, venant après la plateforme de revendications, il parle aussi de ce que pourrait être une AUTRE armée, qui ne chercherait pas à réduire le peuple, mais qui serait réellement populaire. (...)

A ce jour, mercredi 26, plusieurs soldats sont aux arrêts, et on est sans nouvelles de plusieurs autres. IL s'agit du caporal Henri JUIN, postier originaire de Paris, du soldat BACH, ingénieur des Arts et Métiers, originaire du LOT, tous deux de la 2^{ème} Compagnie de Commandos.

D'autres sont inquiétés, interrogés de longues heures durant par un renfort de la Sécurité Militaire accouru de Montpellier. Sans arrêt, des véhicules de Gendarmerie sillonnent la caserne.



Dans un premier temps, on a prétendu nous ignorer (" une poignée de gauchistes manipulés de l'



Il est temps de faire cesser cette mascarade. Ces soldats sont innocents du soit-disant délit de "démoralisation de l'armée".

Tout au plus peut-on leur reprocher d'avoir exprimé leurs opinions pendant leurs classes, et d'avoir montré insuffisamment de "motivations". Leur seul délit est un délit d'opinion, et pas d'organisation.

Pour nous, nous sommes pour la liberté d'expression et d'organisation dans la caserne, et nous appelons l'ensemble des organisations syndicales et politiques, l'ensemble des ouvriers, paysans, apprentis et lycéens de ce pays à défendre ces droits fondamentaux sans lesquels "Liberté, Egalité, Fraternité" ne veulent plus rien dire.

NON A L'ARMEE D'EMBRIGADEMENT DE LA JEUNESSE !
SOUS L'UNIFORME, NOUS RESTONS DES TRAVAILLEURS !

LIBERTE D'ORGANISATION ET D'EXPRESSION DANS LES CASERNES !

Comité de Soldats du 24^e RIMA

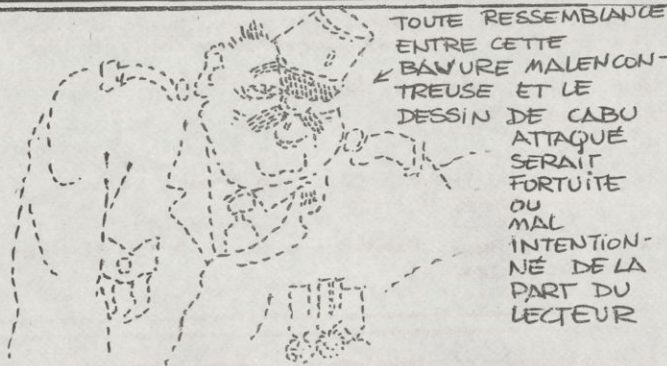
POUR UN COMITÉ ANTI-repression dans l'armée

S'il y a un an, la répression contre les comités de soldats et les militants syndicaux qui les soutenaient, faisaient que le problème de l'armée était à la une de l'actualité. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Mais les soldats subissent toujours l'arbitraire et la répression... Cependant, à l'heure où l'on parle de défense des libertés, il est un secteur où celles-ci sont inexistantes: l'armée!!

Suite à l'appel paru dans l'APL N° 171, les anciens soldats se sont réunis, et appellent à une réunion tous ceux et toutes celles qui se sentent concernés par ce sujet, désireux de connaître et de faire connaître ce qui se passe dans l'armée.

REUNION MERCREDI 9 FEVRIER 21H
FRATERNITE PROTESTANTE.



TOUTE RESSEMBLANCE ENTRE CETTE BANVURE MALENCONTREUSE ET LE DESSIN DE CABU ATTAQUÉ SERAIT FORTUITE OU MAL INTENTIONNÉ DE LA PART DU LECTEUR

LES TARES DE LA JUSTICE PLUS LES ... DE L'ARMÉE ca fait beaucoup!

Vous vous souvenez de cette affiche qui a déjà valu quelques procès retentissants, par exemple à Lille, à Cité Nouvelle, organe d'expression des Chrétiens Marxistes. Rebelote le 14 Février & Rennes pour le même collage. On attend les dates pour la Roche sur Yon et Les Sables d'Olonne.

Alors, rendez vous à tous les militants qui le peuvent, le Lundi

- COMBAT NON VIOLENT vient de publier son N° 118, avec au sommaire :
- Le Commandant Cousteau parle du Nucléaire.
- G. Menahem montre le pouvoir exercé par le militaire sur la science.
- La situation en Inde, aujourd'hui sous une libéralisation voilée.
- Un texte sur la vie dans les montagnes d'Ariège.

COMBAT NON VIOLENT, BP 27 71800 LA CLAYETTE, Abonnement 75 à 150 F suivant les revenus. CCP 2756 34 DIJON, spécimen sur demande au journal.

14 FEVRIER A RENNES, PALAIS DE JUSTICE, 14 H pour faire chorus à l'honneur de l'armée et de la Justice...

Pour un déplacement groupé, laisser son nom et coordonnées à la Librairie 71.

